

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Camping les fruitiers 8 rue pierre latecoère 65200 Bagnères de Bigorre  
lesfruitiers65@hotmail.com - www.camping-les-fruitiers.com

## Article 1 - Champ d'application des conditions générales de vente

Les présentes conditions générales régissent de plein droit toutes les ventes de séjours réalisées sur le

site www.camping-les-fruitiers.com. Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre le camping et ses clients.

Chaque client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales préalablement à toute réservation d'un séjour, pour lui-même et toute personne participant au séjour.

Conformément à la loi en vigueur, les présentes conditions générales sont mises à la disposition de tout client à titre informatif préalablement à la conclusion de tout contrat de vente de séjours. Elles peuvent également être obtenues sur simple demande écrite adressée au siège de l'établissement.

## Article 2 - Conditions de réservation

### 2.1 Prix et règlement

Le prix des séjours est indiqué en euros, TVA comprise. L'attention du client est attirée sur le fait que n'est pas comprise dans le prix la taxe de séjour (0€85/ personnes + 18ans/ jour).

Pour les réservations emplacement camping : Toute location est nominative et ne peut être cédée. La location ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du montant total du séjour et des frais de réservations.

Pour les réservations location: Toute location est nominative et ne peut être cédée. La location ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du montant total du séjour et des frais de réservation.

### 2.2 Modification de réservation

Aucune réduction ne sera effectuée en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

### 2.3 Annulation

Toute réservation non soldée conformément aux conditions générales de vente sera annulée. Pour toute annulation parvenue plus de 30 jours avant la date de début de séjour, votre acompte sera remboursé.

En revanche, il sera conservé pour toute annulation à moins de 30 jours de la date prévue d'arrivée.

Pour tout retard non signalé, la location/l'emplacement devient disponible 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de réservation.

L'intégralité de la réservation sera à payer 7 jours avant la date d'arrivée. S'il y a une annulation à moins de 7 jours de la date d'arrivée il n'y aura aucun remboursement.

2.4 AssuranceLe locataire est tenu d'assurer le local qui lui est confié ou loué. Il doit donc vérifier si son

contrat d'habitation principale prévoit

l'extension villégiature (location de vacances). Dans l'hypothèse contraire, il doit intervenir auprès de sa compagnie d'assurances et lui réclamer l'extension de la garantie ou bien souscrire un contrat particulier au titre de la clause « villégiature ». Une

attestation d'assurances lui sera réclamé à l'entrée dans les locations.

## Article 3 - Déroulement du séjour

### 3.1 Arrivées et Départs

En location: les arrivées s'effectuent entre 16h et 20h pour une durée minimale d'une semaine.

En camping : les arrivées s'effectuent le jour prévu par le contrat à partir de 12h et jusqu'à 20h du 1er avril au 31/10. En cas d'arrivée tardive, il est demandé de prévenir la réception.

### 3.2 Caution

En location: Une caution de 200€ par hébergement vous sera demandée le jour de votre arrivée. Elle vous sera remboursée le jour de votre départ, pendant les heures d'ouverture du bureau, après un état des lieux. La facturation d'éventuelles dégradations viendra s'ajouter au prix du séjour ainsi que le nettoyage (50€) si vous ne laissez pas l'hébergement dans un état de parfaite propreté. Si vous ne pouvez être présent lors de l'état des lieux, la caution vous sera retournée par courrier.

En camping : Le solde devra être réglé la veille de votre départ.

### 3.3 Départ

En location: les départs s'effectuent entre 8h et 10h sur RDV avec la réception.

En camping : Les départs s'effectuent le jour du départ prévu par le contrat avant 11h. Après 11h, une journée supplémentaire sera comptée. Toute prolongation de séjour doit être formulée 24 heures au moins avant la date de départ prévue.

### 3.4 Animaux

Les animaux de 1er et 2de catégorie sont interdits sur le terrain le camping.

Les animaux sont tenus en laisse dans le camping et les besoins doivent être faits à l'extérieur de l'enceinte du camping. Un supplément de 1e sur demandé par animal.

### 3.5 Mode de paiement

Sont acceptés les paiements en espèces, en chèques bancaires, en chèques vacances, par virement bancaires.

## Article 4 - Responsabilité

Le Camping décline toute responsabilité pour les dommages subis par le matériel du campeur-caravanier qui seraient de son propre fait ; une assurance pour votre matériel en matière de responsabilité civile est obligatoire (FFCC, ANWB, ADAC...).

## Article 5 - Droit applicable

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et tout litige relatif à leur application relève de la compétence du Tribunal de grande instance ou du tribunal de commerce de Tarbes.

## Article 6 - Divers

Le linge de maison n'est pas fourni dans les locations.